



# HOPITAL GERIATRIQUE DE L'ISLE-ADAM – PARMAIN

Fondation Chantepie Mancier

Consultations gériatriques et mémoire - Médecine aiguë - SSR - Hôpitaux de Jour  
USLD - EHPAD - Accueil de Jour Alzheimer

**Infirmière Diplômée d'Etat**

**Prise de poste dès que possible à l'Isle-Adam, 95290**

**Vous pouvez transmettre votre candidature (CV et LM) à l'adresse courriel suivante : [recrutement@hgiap.fr](mailto:recrutement@hgiap.fr)**

Permis B exigé

## Mission générale du poste

L'IDE informe, conseille, éduque à la santé et dispense des soins aux patients et résidents. Il effectue ces actes dans la limite des prérogatives et avec prescription médicale.

## Description du poste

### L'infirmière doit être capable de :

- Prendre en charge un grand nombre de résidents
- Détecter l'urgence et d'y faire face en prenant les initiatives qui s'imposent.
- Assurer l'encadrement d'une importante équipe d'aides-soignant(e)s et stagiaires (IDE, AS, BEP)



### Activités principales :

- Recueil des données cliniques, des besoins et des attentes de la personne et de son entourage
- Établissement du projet de soins et de la planification des activités infirmières pour le patient
- Réalisation, contrôle des soins infirmiers et accompagnement de la personne et de son entourage
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé des patients et assistance technique lors de soins réalisés par le médecin
- Information et éducation de la personne de son entourage
- Rédaction et mise à jour du dossier du patient, réalisation d'études, de travaux de recherche et veille professionnelle
- Accueil et encadrement pédagogique des stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité
- Coordination et organisation des activités et des soins concernant un patient ou un groupe de patients pendant l'hospitalisation et lors de sa sortie
- Gestion et contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux

## Compétences requises

### Compétences Techniques :

- Etre capable d'identifier les besoins de la personne.
- Etre capable de réaliser les soins infirmiers conformément au décret de compétences de l'infirmier.
- Etre capable de repérer les signes cliniques propres à chaque pathologie mentale.
- Etre capable d'animer une activité thérapeutique.
- Etre capable de poser un diagnostic infirmier
- Etre capable de conduire un entretien infirmier
- Etre capable d'identifier les besoins de la personne et d'assurer un accompagnement individuel du patient.
- Etre capable d'intégrer dans les soins infirmiers le respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologique, psychologique, économique, sociale et culturelle.
- Etre capable d'utiliser les outils informatiques, bureautiques et les différents logiciels nécessaires à l'activité.
- Etre capable d'administrer les médicaments dans le respect des prescriptions et en (re)calculant au besoin pour les adapter les posologies.
- Etre capable de planifier les rendez-vous avec les professionnels concernés.
- Etre capable d'utiliser et de gérer le volet infirmier du dossier patient informatisé.
- Etre capable de rassembler les informations pertinentes afin de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations inscrites dans le dossier patient.
- Etre capable de respecter les règles de confidentialité des informations concernant le patient.

### Compétences Organisationnelles

- Etre capable de prioriser ses activités en fonction des délais à respecter et des urgences et de mettre en œuvre, en étant autonome, les actions appropriées et les évaluer.
- Etre capable d'élaborer, avec la participation des membres de l'équipe soignante, des protocoles de soins infirmiers relevant de son initiative.

### Compétences Relationnelles

- Etre capable de communiquer avec les patients et les autres usagers en écoutant leur demande et en leur répondant avec discernement.
- Etre capable d'échanger les informations utiles au sein du service en les priorisant en fonction de leur importance.

### Compétences d'Adaptation

- Etre capable prendre en compte les évolutions informatiques et logicielles.
- Etre capable de solliciter l'aide de ses collègues ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas de difficulté.
- Etre capable de discernement, en intervenant dans les limites de ses fonctions

## Horaires du poste

7h-19h

8h-20h

7h30 – 19h30

19h30 – 7h30

## Contrat

CDD – CDI à temps plein

## Rémunération

Selon la Convention Collective Nationale 51

9, Rue Chantepie Mancier – 95290 L'ISLE-ADAM

01 34 69 00 33 - [fondation@hgiap.fr](mailto:fondation@hgiap.fr) - [www.chantepiemancier.fr](http://www.chantepiemancier.fr)

Etablissement de santé privé d'intérêt collectif adhérent à : FEHAP - URIOPSS – FHF